



SYNTHESE ACTIVITES 2022

ENTRE TAUDE ET BELLEBRANCHE

Assemblée Générale FE53

27 Janvier 2023

SAINTE SUZANNE

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le suivi des sites industriels :

la carrière du Bois Jourdan (Bouère) : extractions erratiques de marbre

les deux sites SEVESO (Grez-en-Bouere) :

Aprochim

Brenntag

En ce qui concerne Aprochim, en 2022 trois décisions judiciaires favorables aux arguments portés par l'association ETB depuis de nombreuses années ont été rendues, qui renforcent la protection des populations.

APROCHIM

- Cour d'appel d'Angers du 19 octobre 2021 est devenu définitif
 - Seuil de qualité : tout dépassement entraîne une astreinte de 10.000€/dépassement constaté ;
 - Le 05/07/2022 la CA D'Angers confirme que les dépassements constatés d'août à septembre 2020 = 50.000€ d'amende.
 - **APROCHIM a renoncé à faire appel**
- Tribunal Judiciaire de Paris décision des 2 Vice-Présidentes du 11 octobre 2022 (...)
- Cour d'Appel Administrative de Nantes : décision du 7 octobre 2022
 - Confirmation de la décision rendue par le Conseil d'Etat sur l'arrêté préfectoral du 11/02/2016
*« se borne à prévoir que seules les « ray-grass » situées dans les stations de surveillances, destinées à un relevé périodique de leur taux de concentration en polychlorobiphényle, étaient soumises au seuil **de 0.3pg** »*

COMITES DE SUIVI DE SITE

- APROCHIM Comité de Suivi du Site du 30 novembre 2022
 - En présence de la nouvelle sous-préfète de Château-Gontier Norchen SENOUFI
 - Activité d'APROCHIM : nouveau directeur Frédéric FONTAINE
 - transformateurs < 50 ppm : fin du plan d'élimination depuis l'été 2022 donc diminution significative du tonnage
 - Pour ceux \geq 50 ppm : le plan d'élimination dure encore 2 ans (fin 2024)
 - Démantèlement des enceintes sous vide : démarrage 2022 et fin prévue fin 2023
 - **Demande prévue par APROCHIM d'une déclassification seuil SEVESO haut pour raison de diminution d'activité PCB**
 - **Avis favorable de la sous préfète** compte tenu des avis convergents :
 - DREAL après les 5 inspections 2022,
 - Biomonitor des dosages favorables
 - Avis des vétérinaires : pas d'impact sur le bétail
- BRENNTAG
 - Comité de Suivi du Site du 31 Mai 2022
 - Visite du site du 29 Septembre en présence du sous-préfet Samuel GESRET

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

La protection de l'environnement.

Dans une action collective, le collectif Bocage 53 et ETB ont porté plainte contre l'abattage des arbres de l'île de Curécy (Forêt de Bellebranche) qui était un lieu de nidification extraordinaire juste en face d'un observatoire ornithologique. Notre action a entraîné une réaction des maires concernés et des autorités préfectorales qui a débouché sur une action judiciaire.



ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

En référence au PLUi 2022 du Pays Meslay-Grez : Inventaire d'arrachages de haies locales

- *Les contre-exemples tragiques des haies de la Glanière (Beaumont) et des haies de la Bassonnière (La Cropte)*
 - **Les Haies de la Glanière (Beaumont) – classer pour protéger le linéaire.**
 - **Les haies de la Bassonnière (La Cropte) – classer pour pouvoir obliger à replanter.**
- *Les haies moribondes (disparues ?) de la LGV sur la Communauté de Communes*
 - **A Saint Denis-du-Maine**
- *La protection fantôme*
 - **du chemin de la Bourrelière (haies non classées) : on perd une connexion entre deux mailles.**
 - **Chanteloup – on échoue à la protection d'un corridor écologique vers la Taude**
- *Le problème des haies fantômes classées*
 - **Les haies de la Jeusselinière (Bouère)**

Promotion des sites naturels remarquables

L'association ETB a rénové le balisage du sentier pédestre de la Forêt de Bellebranche qui a été créé il y a dix ans.



Activités autres

- Courriers
 - Préfecture (Aprochim),
 - Communauté de Communes Meslay-Grez (PLUi et arrachages),
 - CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs)
- Incitation à participer au Collectif des Joyeux Planteurs
- Participations
 - au Collectif BOCAGE53
 - à FE53



OBJECTIFS 2023

- APROCHIM :
 - Suivi des actions judiciaires (2)
 - Vigilance du PSE (Plan Surveillance Environnementale)
 - Vigilance sur la fin de l'activité PCB et la réorientation de l'activité du site (déclassement Sévéso ?)
- Bocage Sud Mayenne

PROTECTION DU BOCAGE SUD MAYENNE

- Une action constructive sur la protection du bocage, en association avec Bocage 53, pour lutter contre l'arrachage des haies, est devenue un axe central de notre engagement.
- Chaque hiver le bocage du Sud Mayenne continue de perdre des kilomètres de haies. Nous avons ainsi réalisé un dossier relevant concrètement plusieurs cas d'arrachage illicite que nous avons transmis à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et à la Préfecture. Sur la base de ces exemples nous avons mis en évidence des failles dans le PLUi de Meslay-Grez. Les solutions que nous avons préconisées au Président de la Communauté de Communes, bien que reconnues nécessaires, n'ont pas encore été mises en œuvre dans un plan d'action correctrice de ce Plan. Devant l'importance de ce dossier dans toutes ses dimensions, paysagère, de biodiversité, sur la qualité de l'eau et les ressources énergétiques, nous avons décidé d'en faire le point central de notre assemblée générale

PROTECTION DU BOCAGE SUD MAYENNE LA CROPTÉ



PROTECTION DU BOCAGE SUD MAYENNE LA CROPTÉ



MERCI
TOUS ENSEMBLE POURSUIVONS
EN 2023